

Cameroun - Troisième Enquête Camerounaise auprès des Ménages, 2007

**Institut National de la Statistique - Ministère de l'Economie, de la planification et
de l'Aménagement du Territoire**

Rapport généré le: January 23, 2015

Vous pouvez consulter notre catalogue de données sur: <http://nada.stat.cm/index.php>

Aperçu

Identification

ID
CMR-INS-ECAM3

Version

DESCRIPTION DE LA VERSION

Version 1.2 : Version publique mise-à-jour après publication des premiers résultats de l'enquête.

DATE DE PRODUCTION

2009-07-13

Aperçu

RÉSUMÉ

1. Profil de pauvreté monétaire

L'ECAM3 estime la population camerounaise à 17,9 millions de personnes en 2007. Cette population est jeune car constituée à près de 43% de personnes âgées de moins de 15 ans. On constate également une modification de la structure des ménages. Alors qu'un ménage comptait en moyenne 5 personnes en 2001, il en compte 4,4 en 2007. En outre, plus de quatre personnes sur dix vivent soit dans un ménage nucléaire, soit dans un ménage unipersonnel.

Dans l'ensemble, le niveau d'instruction des camerounais est appréciable, y compris celui des personnes adultes. En effet, en ce qui concerne les enfants de 6 - 14 ans, le taux net de scolarisation est situé à près de 80%, et chez les adultes (15 ans et plus), le taux d'alphabétisation est à 70,6%.

Lorsque l'on regroupe les individus sur la base de l'activité du chef de ménage, on se rend compte que moins de 15% de la population réside dans un ménage dont le chef est salarié dans l'administration ou dans le secteur privé moderne. Ces deux groupes de ménages sont les moins vulnérables en général face à la pauvreté. Les ménages les plus exposés et vulnérables à la pauvreté sont ceux dont le chef exerce dans l'informel qui comprend essentiellement les indépendants agricoles et les indépendants non agricoles. Cette catégorie de ménages regroupe plus de la moitié des individus.

Le seuil de pauvreté en 2007 est de 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an contre 232 547 en 2001, soit un accroissement en valeur nominale de 15,8%. Cette augmentation est cohérente avec le taux d'inflation de la période qui est de 12,3%. D'après l'ECAM3, un individu est pauvre s'il vit dans un ménage qui dépense moins de 269 443 FCFA par an. Chaque équivalent-adulte de ce ménage dépense donc moins de 22 454 FCFA par mois, soit moins de 738 FCFA par jour. Avec cette approche, on estime à près de 40% la proportion des habitants vivant en deçà du seuil de la pauvreté en 2007, soit environ 7,1 millions de camerounais.

La profondeur de la pauvreté, qui mesure le gap moyen entre la dépense annuelle de consommation par équivalent adulte des ménages pauvres et le seuil de pauvreté est de 12,3%. Cette profondeur correspond à une intensité de la pauvreté de près de 31%, soit un déficit de 83 500 FCFA en moyenne par personne pauvre (aux prix de Yaoundé). La sévérité de la pauvreté qui mesure l'aversion des populations vis-à-vis de la pauvreté ou inégalités entre les pauvres est située à 5%. Ce résultat montre que la population pauvre tend à s'homogénéiser. En effet, ce taux était de 13,8% en 2001 (ECAM2).

Sur le plan socioéconomique, l'incidence de la pauvreté décroît avec le niveau d'instruction. D'où la nécessité de mettre un accent accru sur l'éducation en vue de lutter efficacement contre la pauvreté. Par exemple, les ménages dont le chef est sans niveau d'instruction concentrent la proportion des pauvres la plus élevée de la population (48,7%). Ce taux de pauvreté est de 60% chez les exploitants agricoles contre 34% chez les inactifs. A l'opposé des exploitants agricoles, les ménages de salariés aussi bien des secteurs publics et privés formels ont les taux de pauvreté les plus faibles. Le taux de pauvreté varie également avec la taille du ménage, l'âge du chef de ménage et le sexe du chef de ménage.

Sur le plan spatial, l'on note de grandes disparités de taux de pauvreté en 2007 comme c'était le cas en 1996 et en 2001. Le phénomène est prédominant en zone rurale (55,0%) et dans les provinces septentrionales (plus de 53%). En effet, en 2007, plus de huit individus pauvres sur dix vivent en milieu rural

A propos des disparités régionales, on note que hormis Yaoundé et Douala, les provinces du Sud-ouest, de l'Ouest, du Sud et

du Littoral ont une incidence de pauvreté oscillant autour de 30%, tandis que ce taux est de 41% dans le Centre. Il fluctue autour de 50% dans le Nord-Ouest, l'Est et l'Adamaoua et à plus de 60% dans les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord.

2. Dépenses de consommation finale des ménages

L'ECAM3 a opté de mesurer le bien-être des ménages par leurs dépenses de consommation par équivalent adulte. L'analyse révèle que la dépense annuelle totale de consommation finale des ménages est en moyenne d'environ 1,44 millions de FCFA ; soit 439 787 FCFA par équivalent adulte et par an. L'examen des dépenses annuelles moyennes de consommation par équivalent adulte par milieu, par région d'enquête et selon le niveau de vie du ménage laisse apparaître d'énormes disparités.

Il a été relevé quelques disparités selon la fonction de consommation, le milieu et la région de résidence du ménage. Dans l'ensemble, les ménages affectent leurs revenus principalement aux dépenses alimentaires, au logement, au transport et à l'habillement. Dans l'ordre cité, cette attitude est observée particulièrement chez les ménages non pauvres et chez ceux des individus des deux derniers quintiles de bien-être (Q4 et Q5).

3. Pauvreté des potentialités

Education

Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en 2007 est de 70,6% au Cameroun. Il existe cependant un écart de niveau d'alphabétisation entre les hommes et les femmes tant chez les pauvres que chez les non pauvres. Dans l'ensemble, l'écart entre les hommes et les femmes est de 16 points, alors qu'il est de 11,4 points chez les non pauvres et de 22,7 points chez les pauvres.

Des écarts sont aussi observés à l'échelle de la région d'enquête. En effet, les provinces de l'Extrême-Nord (28,3%), du Nord (40,7%) et de l'Adamaoua (42,4%) sont dans l'ordre cité, les trois régions les moins alphabétisées du pays.

L'examen du taux net de scolarisation 6-14 ans montre qu'en 2006/2007, sur 10 enfants âgés de 6 à 14 ans, près de 8 étaient inscrits à l'école. Au fil des années, cet indicateur s'est amélioré. Il est passé de 67,5% en 1976 à successivement 73,1% en 1987, 76,3% en 1996, 78,8% en 2001 et 79,8% en 2007. Les provinces de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua présentent les taux les plus bas, avec un peu moins de 6 enfants sur 10 inscrits à l'école en 2006/2007.

En 2001, deux élèves sur dix reprenaient leur classe au primaire, ils ne sont plus qu'un sur dix en 2006/2007 à reprendre leur classe au primaire. Il existe cependant un écart de taux de redoublement entre pauvres et non pauvres tant en milieu urbain que rural. En effet, dans les ménages urbains ce taux est respectivement de 13,0% et 7,0% tandis que dans ceux ruraux, ce taux est respectivement de 12% et 9%.

La principale raison de non fréquentation scolaire de la population d'âge de scolarisation primaire ou secondaire (6-18 ans) est le coût trop élevé d'accès à l'école (34,7%). La deuxième raison qui émerge est l'échec scolaire (24,5%). Une bonne part de la population jeune abandonne l'école à la suite du refus des parents (10,4%). Une autre raison non négligeable d'abandons scolaires est le mariage ou la grossesse (7,3%). Suivant le niveau de vie, l'on constate la principale raison de non fréquentation scolaire chez les pauvres demeure le coût élevé d'accès à l'école tandis que chez les non pauvres, c'est l'échec scolaire qui est le plus souvent évoqué.

Au niveau national, les dépenses annuelles moyennes d'éducation par élève s'élèvent à 47 490 FCFA en 2006/2007. En moyenne, ce poste de dépenses représente 4,7% des dépenses annuelles totales des ménages.

Si l'on considère qu'une école primaire située à moins de 3 km de marche est accessible, on peut relever qu'au Cameroun, les écoles sont largement accessibles aux ménages puisque 86,0% de ménages vivent à moins de 3 km d'une école primaire.

Le taux de satisfaction des parents vis-à-vis des structures scolaires publiques se situe globalement autour de 50,3% pour les écoles de l'enseignement primaire et à 40,4% vis-à-vis des établissements secondaires.

Santé

Il apparaît que 40,5% des dernières consultations ont eu lieu au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête et 59,5% ont eu lieu plus d'un an avant. Près de sept malades sur dix ont fait leur dernière consultation dans un centre de santé formel. Ce taux de consultation dans les structures formelles est supérieur à la moyenne nationale dans la plupart des régions, cependant, il reste très faible dans la province de l'Adamaoua. Le taux de consultation dans les structures formelles varie fortement avec le niveau de vie des populations. En effet, il est de 59,1% pour les personnes pauvres contre 75,3% pour les non pauvres.

Par rapport à la morbidité, environ une personne sur quatre (24,5%) a déclaré avoir été malade au cours des deux dernières semaines précédant l'enquête. Ce niveau de morbidité ne varie pas sensiblement d'une région à l'autre mais reste légèrement supérieur dans l'Adamaoua (37,0%) et à l'Ouest (30,9). Le taux de morbidité est plus élevé chez les femmes (25,9%) que chez les hommes (23,0%). L'analyse en fonction de l'âge montre que les jeunes de moins de 5 ans et les personnes de plus de 50 ans constituent les couches les plus vulnérables. Le taux de morbidité est supérieur à 32 % chez ces deux catégories.

Pour ce qui est du dépistage du VIH/SIDA, Le taux déclaré traduit la proportion de personnes ayant déclaré avoir subi un test du VIH/SIDA ; peu importe qu'elles aient retiré ou pas leur résultat et la période à laquelle le test a été fait. Au Cameroun, ce taux est estimé à 20,7%. L'analyse suivant la région met en évidence de grands écarts de taux de dépistage déclaré du VIH/SIDA. Les régions de Yaoundé (38,8%) et de Douala (38,5%) présentent les taux les plus élevés tandis que celles de l'Extrême-Nord (5,5%), et du Nord (7,3) présentent les taux les plus faibles.

Au niveau national, la dépense annuelle de santé par tête est estimée à 12 775 FCFA, soit une baisse d'environ 9 260 FCFA par rapport à 2001. Suivant le milieu de résidence, on constate que chaque individu des ménages urbains dépense plus de deux fois pour sa santé que celui des ménages ruraux, soit en moyenne 20 583 FCFA par an en milieu urbain contre 8 512 FCFA par an en milieu rural. Les personnes issues des ménages non pauvres dépensent en moyenne annuellement pour leur santé quatre fois plus que celles issues des ménages pauvres, soit respectivement 18 311 FCFA et 4 431 FCFA.

La part des dépenses consacrée à la santé est estimée au niveau national à 3,9% des dépenses totales des ménages. A l'exception de la région de l'Adamaoua (2,4%) et du Littoral (5%), on ne constate pas de différence significative de cet indicateur entre les régions.

L'accessibilité physique aux structures de santé de base (centre de santé intégrée, centres médicaux d'arrondissement ou hôpital de district) ne semble pas problématique au Cameroun puisqu'en moyenne la majorité des ménages (80,4%) y ont accès à moins de 5 km. Il existe cependant des disparités assez nettes entre le milieu rural et le milieu urbain. En effet, La proportion des ménages qui résident à moins de 5 km d'un hôpital de district, d'un centre médical d'arrondissement ou d'un centre de santé intégré est de 69,3% en milieu rural contre 99,3% en milieu urbain

Activité économique

Les résultats de l'enquête permettent d'estimer la population active à 8,127 millions d'individus. La population vivant en milieu rural est plus active que celle résidant en milieu urbain avec des taux d'activité respectifs de 90,0% et 71,5%, soit une différence d'environ 18,5 points. Les taux d'activité sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. L'analyse des indicateurs de pauvreté selon la situation d'activité des chefs de ménage montre que les ménages dirigés par les actifs occupés sont paradoxalement plus pauvres (41,0%) que ceux dirigés par les inactifs (29,9%) ou les chômeurs (11,9%) ; cette situation est plus accentuée en milieu rural. Par ailleurs, c'est en milieu urbain que les taux de pauvreté sont moins élevés dans les ménages des chômeurs et des actifs occupés.

Le taux de chômage au sens élargi en milieu urbain au Cameroun en 2007, est estimé à 12,8% de la population active. Douala et Yaoundé qui sont les régions les plus urbanisées du pays ont des taux de chômage les plus élevés, se situant à 16,2% chacun. En zone rurale, la population est presque toute occupée en majorité par de multiples activités agropastorales. Dans les milieux urbains en général, les hommes sont moins touchés par le phénomène de chômage que les femmes.

Le taux de sous-emploi global est estimé à 69,6% au niveau national ; il est de 77,0% en milieu rural contre 54,9% en milieu urbain.

Au niveau national, les actifs occupés représentent 94,6% de l'ensemble des actifs. Excepté les métropoles de Douala et Yaoundé, On observe un taux d'occupation plus élevé chez les pauvres que chez les non pauvres. En milieu rural, les actifs sont relativement plus nombreux à posséder des emplois que ceux du milieu urbain.

Dans l'ensemble, 43,1% d'actifs occupés sont pauvres. Le secteur informel (agricole et non agricole) concentre 92,0% de la population occupée contre 8,0% au secteur formel (public et privé). Les femmes sont nombreuses dans le secteur informel et en milieu rural que les hommes. C'est dans le secteur informel agricole qu'on observe un peu plus de la moitié d'actifs occupés pauvres. Comparé au secteur formel, l'appartenance au secteur informel pour un travailleur l'expose plus à la pauvreté.

Les activités du secteur primaire telles que l'agriculture, l'élevage, la chasse et la pêche occupent la majorité (63,5%) de travailleurs. C'est parmi les personnes travaillant dans ce secteur d'activité qu'on relève la plus grande proportion des pauvres.

L'évaluation de la pauvreté dans les groupes socio-économiques (GSE) donne les taux les plus élevés chez les opérateurs du

monde agricole. Les dépendants de l'informel agricole sont les plus touchés par la pauvreté avec environ deux pauvres sur trois, suivis des exploitants agricoles dont presque la moitié est pauvre.

La proportion des enfants de 15 à 17 ans économiquement actifs au niveau national est de 41,0%. Ce pourcentage est deux fois plus important en milieu rural (51,3%) qu'en milieu urbain (18,4%). Le travail des enfants est plus accentué dans les provinces de l'Est, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord

Les enfants travaillent en majorité dans les branches d'activités du secteur primaire. En effet, 8 enfants sur 10 travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la chasse, l'exploitation forestière, la pêche et la sylviculture.

Le cadre familial est de loin le premier utilisateur du travail des enfants, 78,4% des enfants économiquement actifs sont des aides familiaux non rémunérés.

Pauvreté, patrimoine et accès au crédit

Au Cameroun, 53,9% de ménages ont au moins un membre propriétaire d'une parcelle de terre exploitée pour la culture, l'élevage, la construction, etc. La superficie moyenne de terre détenue est de 2,4 ha par ménage. La proportion de ménages en zone rurale ayant au moins un membre propriétaire d'une terre exploitée est 4 fois supérieure à celle des ménages en zone urbaine. En général, les ménages pauvres détiennent en majorité des terres exploitées mais qui sont de petites superficies, tandis que les ménages non pauvres, qui sont moins nombreux à détenir des terres exploitées, possèdent en moyenne de grandes surfaces.

En 2007, seulement 5,5% de ménage ont au moins un membre qui a fait une demande satisfaite de crédit. Dans l'ensemble, les ménages non pauvres ont plus accès au crédit (6,0%) que les ménages pauvres (4,3%). Dans les régions du Centre, de l'Est, de l'Adamaoua et du Littoral, les ménages pauvres n'ont pratiquement pas accès au crédit (moins de 1% de ménages ayant fait une demande satisfaite).

La proportion de ménages disposant d'une épargne est de 27,4% au niveau national. Elle est de 36,9% en milieu urbain et de 21,8% en milieu rural. Suivant le niveau de vie, on observe en général que les ménages non pauvres sont plus nombreux à avoir une épargne (32,4%), au contraire des ménages pauvres (15,1%).

4. Pauvreté et conditions d'existence

Il existe un lien étroit entre la pauvreté et l'habitat. En effet, la grande majorité des ménages pauvres (83,0%) sont propriétaires des logements qu'ils occupent. Cependant, les logements possédés par les ménages pauvres sont précaires.

Pour ce qui est de l'eau potable et l'électricité, un ménage sur deux y a accès. Mais chez les ménages pauvres, l'accès est encore plus faible : un quart de ménages pauvres a accès à l'eau potable et moins d'un cinquième a accès à l'électricité d'éclairage. Si le gaz de cuisine est utilisé par près de quatre ménages sur dix en ville, il est pratiquement inexistant en campagne.

Au sujet des biens durables, les plus répandus sont : la radio (49,4%), le téléphone mobile (44,9%) et le téléviseur (30,7%). Seulement 2,3% de ménages possèdent un ordinateur. Cette proportion est de 5,4% en milieu urbain contre 0,5% en milieu rural.

L'environnement du ménage est susceptible d'avoir des effets sur le bien être de ses membres. La présence des moustiques, des souris et des cafards constitue les nuisances les plus répandues dans les ménages quel que soit le milieu de résidence ou le niveau de vie. Près de 10% des ménages déclarent être victimes de vols ou d'agressions.

Concernant les infrastructures, pour se rendre au centre de santé intégré le plus proche, la distance moyenne est de 3,6 km. Les ménages pauvres sont cependant plus éloignés (4,8 Km) que les non pauvres (3,1 Km); il en est de même de l'hôpital de district.

La distance moyenne séparant les ménages du poteau électrique le plus proche est de 6,8 km ; il en faut deux fois plus pour atteindre le point de branchement au réseau de distribution d'eau. Les marchés des produits alimentaires sont situés en moyenne à 3,7 km. Le poste de police ou de gendarmerie le plus proche se trouve en moyenne à 7,7 km. Le bac à ordures se trouve à moins d'un kilomètre des ménages urbains. Les infrastructures sont plus proches des ménages en milieu urbain que rural.

5. Aspects subjectifs de la pauvreté.

Par rapport aux besoins minima pour avoir une vie correcte, 9 ménages sur 10 pensent qu'un individu doit prendre trois

repas par jour, manger de la viande ou du poisson au moins tous les trois jours. Cette proportion est d'au moins 93,0% pour ce qui concerne la capacité à se soigner en cas de maladie, l'exercice d'un emploi stable et durable et la possibilité supporter les frais de scolarité de sa progéniture. Cependant, les avis sont divergents quant au caractère indispensable ou non de ces besoins.

S'agissant de l'état de satisfaction des ménages en matière de besoins minimums dans les domaines de l'alimentation, de l'habillement, du logement, de l'équipement du ménage, de la santé, les soins du corps, le transport, la communication, le loisir, l'éducation et les réseaux relationnels, l'analyse révèle que près de 6 ménages sur 10 se déclarent non satisfaits en ces besoins minimums, hormis la santé où l'on a 45,1%. Quel que soit le poste de dépense considéré, les non pauvres se déclarent plus fréquemment satisfaits que les pauvres. Cependant, indépendamment du niveau de vie, 8 ménages sur 10 se déclarent satisfaits de leurs réseaux relationnels.

S'agissant de perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent, près de 7 ménages sur 10 s'estiment pauvres.

Au sujet des causes de la pauvreté, les trois principales causes citées sont, par ordre d'importance décroissante : le manque d'emploi, la corruption ou la mauvaise gestion, et la baisse ou l'insuffisance de revenus. La principale action attendue du Gouvernement par les ménages est la création des emplois. Quant à l'atteinte de l'initiative PPTTE par le Cameroun, seulement 42,9% des ménages déclarent en être informés. Les ménages suggèrent prioritairement, comme destinations des ressources issues de cette initiative, la création d'emplois, le bitumage des routes, les soins et médicaments, et la stabilisation des prix des produits de première nécessité.

6. Pauvreté et gouvernance

Par rapport à la corruption, 87,4% des ménages pensent que la corruption constitue un problème majeur au Cameroun; cette proportion est un peu plus élevée chez les ménages non pauvres. Un ménage sur deux pense d'ailleurs que le phénomène serait en hausse dans le pays. Environ 17,0% des ménages ont déclaré qu'au moins un de leur membre a eu à payer involontairement des frais non réglementaires pour au moins un des services publics. En ce qui concerne les ménages acteurs de la corruption, 6,6% déclarent qu'au moins un de leur membre a eu à payer volontairement des frais non réglementaires (en nature ou en espèces) à un agent de sécurité ou de la force de l'ordre, pour infraction commise sur la voie publique. Cette proportion est en baisse de près de 10 points par rapport à 2001.

Concernant le fonctionnement et la qualité de la fourniture d'eau et l'électricité, l'analyse révèle que 81,4% des ménages utilisateurs des services de la Société Nationale d'Electricité (AES-SONEL) se plaignent de leur qualité. Ce pourcentage est de 63% pour les ménages utilisateurs des services de la société nationale des eaux (SNEC/CDE). Parmi les raisons d'insatisfaction, les ménages utilisateurs des services AES-SONEL, citent principalement les délestages fréquents (près de 8 ménages sur 10). Par rapport à la qualité de la fourniture d'eau, les raisons d'insatisfaction des ménages sont principalement la mauvaise qualité de l'eau fournie (avis de 54,5% des ménages) et les coupures régulières (31,1%). Ces appréciations restent sensiblement les mêmes quel que soient le milieu de résidence ou le niveau de vie.

S'agissant de la perception du rôle de l'Etat dans la gestion de l'économie, 7 ménages sur 10 pensent que l'État doit rester maître dans la sphère économique, et ce indépendamment du niveau de vie ou du milieu de résidence. Cet avis est moins partagé dans certaines régions où les ménages pensent de plus en plus que l'Etat doit laisser la place au secteur privé et n'intervenir qu'en cas de problème. Au sujet de la politique de décentralisation, un peu plus de la moitié des ménages voient en elle une action positive même si cela n'est pas l'avis de près de 3 ménages sur 10.

Enfin, par rapport à l'implication de la population à la réalisation des projets communautaires, le pourcentage des ménages dont au moins un membre a été informé des projets communautaires varie de 31,0% à 43,7% pour les écoles, les centres de santé, les routes, les forages et puits communautaires (puits villageois et puits pastoraux). Il est respectivement de 27,6 et 20,4% pour les extensions des réseaux électrique et hydraulique. Le pourcentage des ménages impliqués ou consultés à cet effet est encore plus faible sauf en milieu rural.

7. Mobilité résidentielle et migration

Au cours des douze mois ayant précédé l'enquête, près de 5,2% des ménages ont changé de localité de résidence. La destination principale est une localité dans le même arrondissement (41,3%). Seulement 2,2% de ces ménages vivaient à l'étranger. Les régions de Yaoundé, de Douala et du Sud enregistrent les niveaux de mobilité les plus élevés (respectivement 12,2%, 9,2% et 5,8%). Ce niveau est également plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (9,1% contre 2,8%) et chez les ménages non pauvres que chez les ménages pauvres (6,5% contre 1,8%).

Dans l'ensemble, le travail (27,0%), la recherche de l'emploi (22,4%), problème de logement (17,7%), l'acquisition d'un logement propre (14,0%) et les études/formations (3,8%) sont les principales raisons qui ont été avancées par les ménages

ayant changé de localité de résidence. Le problème de logement a été la raison principale dans les deux grandes métropoles que sont Yaoundé (38,6%) et Douala (31,7%). Par ailleurs, le travail (27,0%) et la recherche de l'emploi (23,9%) sont les principales raisons évoquées par les ménages pauvres.

Près de 40% des membres de ménages enquêtés sont des immigrants. Le principal lieu d'origine est une autre province (40,7%). Le poids des migrations intra africaines reste faible (à peine 4,8%). On constate également que les migrants internationaux sont généralement pauvres alors que les migrants internes sont pour la plupart non pauvres (49,9%).

Depuis fin 2001, plus d'un ménage sur quatre au Cameroun a connu le départ d'au moins un de ses membres pour quelques raisons que ce soit. Ces départs ont été plus observés dans les ménages du Sud (34,2%), du Littoral (32,1%) et de l'Ouest (31,2%). Cette émigration est pour l'essentiel interne. La migration internationale est presque marginale et l'Europe est la principale destination (5,3%), suivi de l'Afrique (2,7%).

Le regroupement familial (24,0%) et les études ou la formation (18,8%) sont les deux principales raisons avancées par les ménages comme motifs de l'émigration. Cette tendance reste observée au niveau des régions.

8. Activités ménagères des membres du ménage

Dans l'ensemble, les membres des ménages se consacrent plus à la lessive (33,8%), à la recherche de l'eau (30,8%), au nettoyage des ustensiles et de la maison (30,8%), et dans une moindre mesure aux courses pour le ménage (27,8%). Les femmes s'y attèlent plus que les hommes. Les pauvres participent en proportion plus importante à la recherche de l'eau (31,8%) et les non pauvres à la lessive (35,5%). L'écart le plus accentué entre pauvres et non pauvres est enregistré pour le ramassage du bois, soit 9,1 points en faveur des pauvres. Les enfants âgés de 5-14 ans participent le plus aux activités suivantes : puiser de l'eau (34,3%) et nettoyer les ustensiles (32,8%).

Les membres du ménage allouent en moyenne 13,3 heures aux travaux ménagers par semaine en général. Cette moyenne nationale cache des disparités selon le sexe, la région d'enquête, le milieu de résidence et la situation d'activité. Les femmes consacrent en moyenne et par semaine 8,2 heures de plus que les hommes aux activités ménagères. Cet écart est très prononcé pour les grandes villes (Douala et Yaoundé), les régions du Centre, de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est. Les femmes du milieu urbain allouent moins de temps aux travaux ménagers comparativement à celles du milieu rural.

9. Pauvreté et activités du monde rural

Il apparaît que, quelle que soit la région et le milieu de résidence, les activités du monde rural sont pratiquées majoritairement par les pauvres. Ces activités, handicapées d'un financement adéquat, sont en général pratiquées avec un matériel traditionnel et sans recours aux intrants.

L'agriculture est l'activité du monde rural la plus pratiquée. En effet, 63,7% des ménages s'y consacrent. Ces ménages sont majoritairement pauvres (90,7%) et utilisent de façon moindre un matériel moderne (12,0%). Par ailleurs, ils financent eux-mêmes (97,8%) pour la plupart leurs activités agricoles. Ce phénomène est identique dans chaque région et dans chaque milieu de résidence. De toutes les régions d'enquête, l'Extrême-Nord (86,5%) et le Nord (84,4%) demeurent cependant les régions où la pratique de cette activité est la plus intense.

Parmi les ménages pratiquant l'agriculture, 18,9% seulement sont informés de l'appui que peuvent leur apporter les structures du MINADER. Parmi ces derniers, une majorité d'environ 56,9% s'estiment insatisfaits des interventions des structures du MINADER.

Les ménages camerounais cultivent dans leur grande majorité les produits vivriers. Par ordre d'importance, ils cultivent principalement le maïs (42,7%), l'arachide (29,9%), le manioc (28,3%), le haricot/niébé (27,8%), le macabo/taro (26,8%), le gombo (26,3%) et le plantain (22,6%). S'agissant des produits de rente, on note dans l'ensemble qu'une faible proportion de ménages en cultive: cacao (6,6%), huile de palme (5,5%), coton (5,4%), café (4,9%), tabac (1,3%) et hévéa (0,1%). Contrairement aux produits vivriers, on observe une nette spécialisation de ces produits entre les régions.

Les ménages ont moins recours aux engrais, aux pesticides et aux semences améliorées. A l'exception du coton, les ménages pour la plupart utilisent exclusivement les semences traditionnelles et ceci quelque soit le type de produit.

Un ménage sur trois pratique l'élevage au Cameroun. Cette pratique est plus accentuée en milieu rural (48,7%) qu'en milieu urbain (9,1%). Les ménages de l'Extrême-Nord (65,9%), du Nord (62,1%), de l'Adamaoua (42,8%), du Nord-Ouest (47,8%), de l'Ouest (38,4%) et du Sud (37,2%) se consacrent plus à cette activité par rapport aux autres régions. Selon le niveau de vie, 56,8% des ménages pauvres pratiquent l'élevage contre 24,7% chez les non pauvres. Des différentes espèces, le poulet est l'espèce la plus élevée car, 22,2% de ménages s'y consacrent, suivi des caprins (13,2%), des ovins (6,1%), des porcins (5,0%) et des bovins (4,1%). L'élevage des cobayes, lapins et équidés étant marginal. L'utilisation des services vétérinaires

est plus observée dans le septentrion et le Nord-Ouest.

Les camerounais ont une faible pratique de la cueillette. En effet, seulement 18,2% de ménages la pratiquent. Ces ménages cueillent les produits tels que le champignon, l'ockock/eru, le djansang, le mangoe, les feuilles/fruits de baobab, le vin blanc (raphia/palme) et le karité.

TYPE DE DONNÉES

Sample survey data [ssd]

UNITÉS D'ANALYSE

Ménages; Individus dans le ménage.

Champ

NOTES

Pauvreté, Dépenses / consommation des ménages, Education, Santé, Activité, Travail des enfants, Habitat, Migration et mobilité, Gouvernance, Patrimoine et accès au crédit, Agriculture, Corruption.

KEYWORDS

Pauvreté, Seuil de pauvreté, Niveau de vie, consommation, revenu, dépense, tourisme, travail des enfants, niveau de vie, conditions de vie, ecam, pauvreté

Couverture

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

L'enquête couvrait l'ensemble du territoire national.

UNIVERS

L'enquête concerne l'ensemble des ménages ordinaires (par opposition aux ménages collectifs : internats, casernes, hôpitaux, couvents, etc.) résidant sur l'ensemble du territoire national à l'exclusion des membres du corps diplomatique et de leurs ménages.

Les unités d'observation sont en même temps le ménage (logement, habitat, dépenses indivisibles du ménage, etc.) et les individus (caractéristiques démographiques, dépenses individuelles, etc.).

Tous les ménages sélectionnés devaient être enquêtés. Cependant, les section 5 et 16 des questionnaires devaient être administrées séparément dans un ménage sur deux.

Producteurs et sponsors

INVESTIGATEUR PRINCIPAL

Nom	Affiliation
Institut National de la Statistique	Ministère de l'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire

FINANCEMENT

Nom	Abbréviation	Rôle
Gouvernement camerounais	CMR	
Union Européenne	UE	Partenaire financier
Programme des Nations Unies pour le Développement	PNUD	Financement de l'Enquête pilote
Bureau International du Travail	BIT	Partenaire financier

Production des métadonnées

MÉTADONNÉES PRODUITES PAR

Nom	Abbréviation	Affiliation	Rôle
Léandre NGOGANG WANDJI		INS/DIB/CE2	Développement de l'archive

DATE DE LA PRODUCTION DES MÉTADONNÉES

2009-07-13

VERSION DU DOCUMENT DDI

Version 1.2 réalisée après publication des résultats de l'enquête.

ID DU DOCUMENT DDI

CMR-INS-ECAM3

Echantillonnage

Méthode d'échantillonnage

Le plan de sondage appliqué est de type aléatoire stratifié à deux degrés. Le pays est divisé en 12 régions -les 10 provinces (le centre sans Yaoundé et le littoral sans Douala- et Yaoundé et Douala). Chaque région est subdivisée en trois strates (urbaine, semi-urbaine et rurale) à l'exception de Yaoundé et Douala qui sont des strates urbaines. On a alors un total de 32 strates. A Douala et à Yaoundé où chaque arrondissement sera considéré comme étant une strate de sondage à part en vue d'une distribution géographique équitable de l'échantillon.

Au premier degré dans chaque strate, l'on tire des zones de dénombrement (ZD), et au second degré, un échantillon de ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré.

Afin de limiter la variabilité des probabilités d'appartenance des ménages à l'échantillon, il importe non seulement de choisir les modes de sélection des unités primaires (ZD) et des unités secondaires (ménages) de façon que les ménages aient finalement approximativement la même chance d'appartenir à l'échantillon (ce qui, dans le cas idéal d'équiprobabilité, permettrait de dépouiller l'enquête dans chaque strate comme un recensement), mais aussi de veiller si possible à une allocation proportionnelle de l'échantillon entre régions et entre strates.

Au premier degré dans chaque strate, l'on tire des zones de dénombrement (ZD) proportionnellement à leur taille pour tenir compte des disparités substantielles entre ces tailles;

Au second degré, un échantillon de ménages est tiré dans chaque ZD sélectionnée au premier degré.

Un tel plan de sondage permet en outre d'enchaîner immédiatement dans chaque ZD les opérations de cartographie et dénombrement, avec celles de l'enquête proprement dite. Entre autres avantages de cette procédure, il y a les gains en coûts et délais de l'opération sur le terrain, la limitation des sorties d'observations entre le dénombrement et l'enquête proprement dite, et les contacts encore frais entre enquêteurs et ménages sur le terrain, même si cette procédure nécessite une plus grande responsabilité des contrôleurs et une formation conséquente pour leur permettre de valider le dénombrement et maîtriser le tirage de l'échantillon.

Pour des raisons de gestion du déploiement des équipes et de la charge de travail par enquêteur (laquelle devrait être relativement fixe par vague de 10, 22 ou 23 jours de travail), et de proximité avec l'autopondération de l'échantillon dans la strate, le nombre de ménages à enquêter dans chaque ZD est en principe constant à l'intérieur de chaque strate, voire d'une région à l'autre ; et il n'est pas envisagé de procéder à la segmentation de ZD sur le terrain.

Ce nombre de ménage à enquêter par ZD a été initialement fixé à 12 pour Yaoundé et Douala, et à 18 ailleurs, ce qui correspond à la charge normale de travail d'un binôme d'enquêteurs au cours d'une vague d'enquête, c'est-à-dire au cours d'une période d'activités de 10 jours dans les strates rurales et de 22 à 23 jours dans les strates semi urbaines et urbaines.

Pour tenir compte du fait que 82 de ces ZD tirées au hasard ont préalablement fait l'objet de l'enquête légère réalisée en novembre - décembre 2006, et que l'on y a enquêté dans ce cadre respectivement 18 ménages par ZD à Yaoundé et Douala et 24 ménages par ZD dans le reste du pays, soit en tout 1805 ménages qui constitue un panel à re-enquêter lors de la grande ECAM3 pour mieux déceler les saisonnalités éventuelles, l'on devra exceptionnellement viser tous ces ménages de l'enquête légère. Soit respectivement 18 ménages par ZD de l'enquête légère à Yaoundé et Douala, et 24 par ZD de l'enquête légère dans les autres régions.

Le nombre prévisionnel des ménages à enquêter dans l'ensemble des 12 régions d'enquête est de 12 609 ménages à interviewer dans 742 ZD. Il inclut près de 1800 ménages ayant préalablement fait l'objet de l'enquête légère en novembre - décembre 2006, et répartis dans 82 ZD.

Pondération

Au premier degré, dans une région d'enquête donnée, la probabilité de tirer une ZD dans la strate j est :

$$P_{1k} = z_{ij} n_{ijk} / N_{ij}$$

où z_{ij} = nombre de ZD tirées dans la strate j de la région i ;

N_{ij} = Population totale (ou nombre total de ménages) dans la strate j de la région i ;

n_{ijk} = Population (ou nombre de ménages) de la ZD k dans la strate j de la région i, j variant de 1 à 3 dans les provinces ;

$i=1$ à 12.

Au deuxième degré la probabilité de tirer un ménage dans une ZD numérotée k est:

$$P_{2k} = e_{ijk}/d_{ijk}$$

où: e_{ijk} = nombre de ménages effectivement tirés et enquêtés dans la ZD k ;
 d_{ijk} = nombre total de ménages dénombrés dans la ZD k .

La probabilité de tirage d'un ménage dans une ZD k de cette strate est alors :

$$P_{1k} = P_{1j}P_{2k} = z_{ij} n_{ijk}/N_{ij}d_{ijk}$$

On en déduit le coefficient d'extrapolation d'une ZD k qui est l'inverse de la probabilité de tirage d'un ménage quelconque de la ZD, soit :

$$C_{1k} = N_{ij}d_{ijk}/z_{ij} n_{ijk}$$

où: z_{ij} = nombre de ZD tirées dans la strate j de la région i ;
 N_{ij} = Population totale (ou nombre total de ménages) dans la strate j de la région i ;

n_{ijk} = Population (ou nombre de ménages) de la ZD k dans la strate j de la région i , j variant de 1 à 3 dans les provinces ;
 $i=1$ à 12.

e_{ijk} = nombre de ménages effectivement tirés et enquêtés dans la ZD k , strate j de la région i ;

d_{ijk} = nombre total de ménages dénombrés dans la ZD k , strate j de la région i ;

Questionnaires

Aperçu

Les questionnaires

Le questionnaire répond d'abord au souci de collecter une information dont le traitement approprié permet d'atteindre les objectifs de l'enquête. En dehors de la section 00 sur les « renseignements généraux », il s'organise autour de 16 sections ou modules dont chacun cerne un domaine particulier. Pour la clarté de cet outil de collecte, il est précisé chaque fois la population cible visée par chaque module, de manière à s'assurer que l'éligibilité du module ou de la section ne dépendra pas de l'enquêteur, du contrôleur ou du superviseur.

Le questionnaire se subdivise en trois grandes parties :

- a) Les sections concernant tous les individus d'un ménage. Il s'agit des sections 01 (composition et caractéristiques des membres du ménage) et 02 (santé des membres du ménage).
- b) Les sections qui sont administrées à une catégorie seulement d'individus du ménage. Il s'agit des sections 03 (Education des membres du ménage), 04 (Activité économique et revenus des membres du ménage), 05 (Activités ménagères des membres du ménage), de la sous section 8.2 (Migration des membres du ménage) et de la section 16 (Tourisme interne).
- c) Les sections relatives aux données collectives des ménages en tant qu'entité. Dans cette catégorie, se trouvent les sections 06 (Environnement du ménage) et 07 (Logement et équipements du ménage), la sous section 8.1 (Migration et mobilité résidentielle du ménage), les sections 09 (Accessibilité aux infrastructures de base), 10 (Perception des conditions de vie et gouvernance), 11 (Autres éléments du patrimoine non foncier), 12 (Patrimoine foncier, accès au crédit pour la production et capital social du ménage), 13 (Agriculture et activités du monde rural), 14 (Dépenses et acquisitions rétrospectives du ménage) et 15 (Dépenses et acquisitions quotidiennes des ménages).

Chaque section vise à cerner un domaine particulier pour des objectifs précis d'analyse. Ces objectifs ne seront atteints que si le remplissage s'effectue correctement sur le triple plan :

- De la bonne demande d'information;
- De la bonne réponse de l'enquêté et ;
- De l'enregistrement fidèle des réponses adéquates.

Pour des raisons pratiques, le questionnaire a été subdivisé en trois cahiers (blocs) pour la strate rurale et en quatre pour les strates semi-urbaines et urbaines :

- Les sections 00 à 13 constituent le questionnaire principal (premier cahier) ;
- Les sections 14 et 15 constituent le second cahier pour les strates rurales, et respectivement le deuxième et le troisième cahiers pour les strates semi-urbaines et urbaines.
- La section 16 sur le tourisme interne qui concerne toutes les strates.

Pour faciliter la gestion et la distinction des questionnaires à administrer suivant la strate considérée, plusieurs couleurs de couverture ont été choisies :

- La couleur verte pour le questionnaire principal et orange pour celui sur le tourisme interne, qui s'adressent aux ménages quelle que soit la strate ;
- La couleur rose pour le questionnaire section 14, rouge pour le questionnaire section 15 et jaune pour le carnet des comptes qui s'adressent aux ménages des strates semi urbaines et urbaines ;
- La couleur bleue pour le questionnaire sections 14 et 15 réunies qui s'adresse uniquement aux ménages des strates rurales.

Le carnet de comptes

Pour les ménages urbains ou semi-urbains, le carnet de comptes est, comme son nom l'indique, un carnet dans lequel sont consignées toutes les dépenses ou sorties d'argent effectuées par les membres du ménage, ainsi que les dons et cadeaux offerts par le ménage à d'autres ménages ou à des tiers, et les acquisitions, dons et cadeaux reçus par le ménage. Il est de format réduit pour faciliter son maniement.

Sur la page de garde figurent des informations permettant de localiser le détenteur du carnet de comptes par rapport à son ménage, à la ZD, à la province (ou à l'une des villes : Yaoundé, Douala) à laquelle il appartient. A l'intérieur, la première page donne des indications sur la nature des dépenses et acquisitions qui seront enregistrées dans le carnet de comptes et sur la manière de le remplir. Les pages qui suivent présentent chacune un tableau dans lequel seront notées les dépenses et acquisitions devant être plus tard transcrites dans la section 15.

Le carnet de comptes n'est pas donné à tous les membres du ménage. Son obtention obéit à un certains critères précisés dans le manuel de l'agent enquêteur présenté en ressources externes.

Une fiche additionnelle a été ajoutée au questionnaire principal de la région de l'extrême nord pour les besoins de l'enquête

d'impact du Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en faveur des Femmes dans la province de l'Extrême Nord (PREPAFEN).

Collecte des données

Dates de la collecte des données

Début	Fin	Cycle
2007-09-26	2007-12-26	5 ans

Période

Début	Fin	Cycle
2006-09-26	2007-09-26	2007-12-26 N/A

Mode de collecte de données

Face-to-face [f2f]

NOTES SUR LA COLLECTE DES DONNÉES

L'organisation de la collecte a varié selon que l'on travaillait en strate urbaine et semi urbaine ou en strate rurale, compte tenu de l'accessibilité et de la charge de travail effectué dans chaque zone de dénombrement (ZD) et d'enquête. Pour plus de détails, lire la document de méthodologie de collecte ci-dessous. Chaque région était placée sous la responsabilité d'au moins un superviseur. Chaque superviseur avait sous sa responsabilité plusieurs équipes d'enquêteurs. Chaque équipe avait à sa tête un contrôleur. Les équipes dans les 12 régions d'enquêtes ont été constituées conformément au document de méthodologie donnant la répartition du personnel. Inévitablement des ajustements ont été nécessaires tout au long de l'enquête pour tenir compte des ZD de l'enquête légère et aussi des enquêteurs « mobiles » le cas échéant. La constitution de ces équipes a intégré plusieurs paramètres parmi lesquels : les langues locales, le lieu de résidence habituel et le niveau des agents enquêteurs (selon la formation).

Avant de commencer la collecte dans chaque zone d'enquête, les équipes de terrain tenaient toujours une séance de travail avec les autorités (administratives, locales et religieuses). C'est lors de telles rencontres que ces équipes sollicitaient de ces autorités un appui permanent pour la sensibilisation de proximité, la mise à dispositions des guides locaux et des interprètes. Les opérations de collecte ont commencé sans problèmes et avec une quantité insuffisante, voire une absence totale de certains matériels de collecte (craie, bic, ...) et des véhicules.

Sous l'encadrement d'un des superviseurs et de leur contrôleur, les agents enquêteurs munis de leurs signes distinctifs (tricots ECAM3, badge et lettres d'introduction) procédaient à la reconnaissance de la Zone de Dénombrement (ZD) puis au dénombrement pour les ZD qui n'ont pas fait l'objet de l'enquête légère ou pilote. La supervision de proximité a permis de contrôler les travaux de terrain à tous les niveaux : contrôle du dénombrement et du tirage des ménages échantillons, lecture de section des questionnaires principaux au fur et à mesure de leurs remplissages et aussi des autres sections (section 14, 15, 16 et 17).

Pour pallier aux problèmes de reconnaissance des ZD sur le terrain et aussi aux problèmes des cartes illisibles, les superviseurs assistaient systématiquement à la délimitation des ZD à problème. Ce qui entraînait des coûts considérables, bien que contribuant à l'amélioration de la qualité des données.

Dans la plupart des régions, le plan de déploiement initial a été adapté aux contraintes de terrain. Il en est de même pour la phase de dénombrement et l'interview auprès des ménages. Dans ceux-ci, le calendrier des visites n'a pas toujours été respecté. Il tenait beaucoup plus de la disponibilité des membres des ménages et aussi de leur volonté à répondre aux questions.

Dans la première vague, on a constaté une forte réticence de certains ménages à être interviewés ou à déclarer leurs dépenses. Dans l'ensemble, les carnets n'ont pas toujours été remplis. Ils l'ont été mieux en milieu urbain qu'en milieu semi urbain. Dans ces zones, les enquêteurs étaient obligés de procéder par interview pour le remplissage de la section 15. Dans les milieux urbains comme Yaoundé et Douala, certains chefs de ménages ont carrément refusé d'être interviewés.

Enquêteurs

Nom	Abbréviation	Affiliation
Institut National de la Statistique	INS	MINEPAT

SUPERVISION

Chacune des 12 régions de collecte était placée sous la supervision d'au moins deux superviseurs. Les enquêteurs étaient organisés en équipes chacune d'elles ayant à sa tête un contrôleur. Les tâches assignées aux contrôleurs étaient la sensibilisation, le suivi du dénombrement des zones d'enquête et le tirage des ménages à enquêter, le suivi et l'encadrement des enquêteurs, la vérification des questionnaires, la gestion du matériel et des équipements.

Les superviseurs étaient chargés de déployer les équipes sur les terrains, de s'assurer que la collecte se déroule comme il le faut dans toutes les Zones de Dénombrement et que les données sont bien collectées. Pour ce faire ils étaient contraints de relire les questionnaires pour vérifier les cohérences. Les incohérences décelées lors de lecture des questionnaires étaient aussitôt répercutées aux contrôleurs et agents enquêteurs pour qu'ils puissent les corriger et les prendre en compte lors des passages dans les prochaines Zones de Dénombrement. Avant la fin de la collecte dans une Zone de Dénombrement les questionnaires étaient relus par le contrôleur et les superviseurs.

En plus de leur charge de travail, les superviseurs exécutaient certaines attributions des contrôleurs tels que :

- la sensibilisation ;
- la conduite des équipes sur le terrain ;
- la supervision du dénombrement et du tirage des ménages à enquêter ;
- le suivi quotidien de l'évolution de la collecte dans différentes zones de dénombrement ;
- la mise d'un accent particulier sur la vérification des questionnaires.

Traitements des données

No content available

Evaluation des données

Estimation des erreurs d'échantillonnage

En cours de finalisation.

Documentation de l'étude

Questionnaires

Carnet de compte

Titre Carnet de compte
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-01
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier questionnaires_fr/carnet_compte.pdf

Questionnaire section 16

Titre Questionnaire section 16
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-01
 Pays Cameroun
 Contributeur(s) Ministère du Tourisme
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier questionnaires_fr/ECAM3_Section_16.pdf

Questionnaire section 15 pour le milieu urbain

Titre Questionnaire section 15 pour le milieu urbain
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-01
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier questionnaires_fr/ECAM3_Section_15.pdf

Questionnaire section 14 pour le milieu urbain

Titre Questionnaire section 14 pour le milieu urbain
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-01
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier questionnaires_fr/ECAM3_Section_14.pdf

Questionnaire section 14 et 15 pour le milieu rural

Titre Questionnaire section 14 et 15 pour le milieu rural
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-01
 Pays Cameroun
 Nom du fichier questionnaires_fr/ECAM3_Section_14_15.pdf

Questionnaire principal

Titre Questionnaire principal
 Auteur(s) INS
 Date 2007-08-23
 Pays Cameroun
 Contributeur(s) OIT, Sectoriels (Ministères en charge de l'éducatiaon, de l'agriculture...)
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier questionnaires_fr/ECAM3_Questionnaire_Principal_fr.pdf

Documents techniques

Manuel du Contrôleur

Titre Manuel du Contrôleur
 Auteur(s) Institut National dela Statistique
 Date 2007-08-09
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Manuel_Controleur.pdf

Manuel de l'enquêteur

Titre Manuel de l'enquêteur
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-09
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National dela Statistique
 Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Manuel_enqueteur.pdf

Document des nomenclatures

Titre Document des nomenclatures
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2007-08-09
 Pays Cameroun
 Editeur(s) Institut National de la Statistique
 Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Nomenclatures.pdf

Document projet de l'ECAM

Titre Document projet de l'ECAM
 Auteur(s) Institut National de la Statistique
 Date 2006-08-09
 Pays Cameroun
 Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM_III_Document_de_projet.pdf

Méthodologie volet prix

Titre Méthodologie volet prix
 Auteur(s) Institut National dela Statistique

Date 2007-08-09
Pays Cameroun
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Methodologie_volet_Prix.pdf

Document de méthodologie générale

Titre Document de méthodologie générale
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2007-08-01
Pays Cameroun
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Methodologie_Generale.pdf

Document de méthodologie de collecte

Titre Document de méthodologie de collecte
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2007-08-09
Pays Cameroun
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Methodologie_collecte.pdf

Memento de l'agent enquêteur

Titre Memento de l'agent enquêteur
Auteur(s) Institut National de la Statistique
Date 2007-08-09
Pays Cameroun
Editeur(s) Institut National de la Statistique
Nom du fichier methodologies_manuels_fr/ECAM3_Memento.pdf
